



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 3 mai 2021

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 03
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 26 avril 2021
Date de publication : 10 mai 2021

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAR, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Référence

21.03.05.39

Commission

Affaires Sociales, Familiales
et Scolaires / Transition
Écologique

Objet

Projet de rénovation des
écoles de Dole : marché de
partenariat de performance
énergétique (MPPE)

Secrétaire de séance

M. Jean-Pierre CUINET

Rapporteur

Mme Nathalie JEANNET

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Stéphane CHAMPANHET à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Justine GRUET à Mme Frédérique DRAY (DCM 21.03.05.26)
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Isabelle MANGIN
M. Jean-Marie SERMIER à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à DCM
21.03.05.39)

Conseillers-ères absents-es non représentés :

Mme Sylvette MARCHAND (DCM 21.03.05.26) ; M. Jean-Pascal FICHÈRE (DCM 21.03.05.26) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 21.03.05.27-41-42-43-44) ; M. Jean-Marie SERMIER (DCM 21.03.05.44)

En 2016, la Ville de Dole a été retenue dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par la Caisse des Dépôts et Consignations, en partenariat avec l'ADEME, concernant la rénovation énergétique du patrimoine bâti des collectivités territoriales. 28 sites ont ainsi été identifiés sur la Ville de Dole, dont la majorité concerne des bâtiments scolaires.

La Ville de Dole dispose en effet d'un patrimoine vaste et ancien générant, de ce fait, une consommation énergétique importante.

Ainsi, dans la continuité des regroupements et réhabilitation des écoles Jeanne d'Arc / Pointelin d'une part, Wilson / Rockefeller / Commards d'autre part, la Ville de Dole souhaite poursuivre la rénovation de son parc scolaire, avec un objectif de réduire de 20% à 30% la consommation d'énergie des bâtiments ainsi rénovés. Ce vaste programme de rénovation concernerait ainsi :

- L'école Saint-Exupéry et la crèche Les Petits Loups
- L'école de la Bedugue
- L'école du Poiset

- L'école Beauregard
- L'école Rochebelle

Ce projet global de rénovation énergétique des bâtiments publics s'inscrit par ailleurs dans le cadre du plan de relance économique et écologique de la France (France Relance) et des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique (CRTE) qui sont en cours d'élaboration entre l'État et les collectivités territoriales.

Pour mener à bien cette opération, une étude a été confiée au bureau d'études SEMAPHORES, visant à :

- Analyser les différents montages opérationnels envisageables pour porter les travaux de rénovation énergétique
- Effectuer une analyse budgétaire et financière détaillée
- Analyser et modéliser, le cas échéant, le plan d'affaires de la structure dédiée, d'un point de vue économique et financier, et en valider la pertinence sur le plan économique

Cette étude a permis d'identifier le recours à un marché de partenariat de performance énergétique (MPPE), conclu avec la SPL Grand Dole Développement 39, comme étant la solution la plus adaptée au contexte économique, technique, juridique et financier de la Ville de Dole.

Ce marché de partenariat de performance énergétique (MPPE) aurait pour objet de confier à la SPL Grand Dole Développement 39 le financement de l'opération, les études de conception et la réalisation des travaux de rénovation patrimoniale et énergétique, l'exploitation technique, l'entretien, la maintenance et le gros entretien renouvellement (GER) des installations et équipements techniques concourant à garantir la performance énergétique des écoles et groupes scolaires identifiés.

Ce marché de partenariat inclurait ainsi un engagement de performance énergétique à maintenir pendant la durée d'exécution contractuelle.

Pour assurer l'exécution des prestations mises à sa charge par ce marché de partenariat de performance énergétique, la SPL Grand Dole Développement 39 confierait ensuite un marché public global de performance à un groupement d'entreprises comprenant une entreprise générale (mandataire du groupement), un cabinet d'architectes, un bureau d'études techniques, un bureau d'études désamiantage et un installateur-mainteneur.

Le coût total de ce projet de rénovation du parc scolaire de Dole est estimé à 9 000 000 € TTC.

Vu l'avis favorable de la Commission « Affaires Sociales, Familiales et Scolaires » du 27 avril 2021,

Vu l'avis favorable de la Commission « Transition Écologique » du 28 avril 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le principe du recours à un marché de partenariat de performance énergétique, conclu avec la SPL Grand Dole Développement 39, pour la réalisation du projet de rénovation énergétique du parc scolaire de la Ville de Dole,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes mesures concourant à l'exécution de la présente délibération.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Éducatives
- Pôle Services Techniques

Fait à Dole, le 3 mai 2021.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX

